

Evry, le 11/12/2022.

Chères adhérentes et chers adhérents,

Tout d'abord nous souhaitons remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'enquête.

Voici, en synthèse, ce qu'il ressort de vos réponses :

- Près de 65% de nos adhérents ont répondu au questionnaire.
- Les répondants devaient sélectionner une (ou plusieurs) rues pour lesquelles ils allaient répondre. La quasi-totalité des réponses concerne les rues du Village.
- L'éclairage actuel est jugé satisfaisant pour une grosse majorité des répondants.
 - 60% jugent l'éclairage satisfaisant (c'est-à-dire suffisant) pour les véhicules.
 - Et 62% pour les piétons.
- Mais il est jugé excessif par une proportion importante des répondants :
 - À 32% pour ce qui est des véhicules.
 - À 22% pour ce qui concerne les piétons.
 - Et 56% des répondants concernés estiment qu'il « déborde » sur leur jardin.
- Même si la majorité des répondants (59%) juge les horaires d'éclairage actuels adaptés, il faut noter :
 - Qu'il y a quand même une partie importante des répondants (41%) qui ne sont pas de cet avis,
 - Et que les schémas alternatifs qui étaient proposés ne sont pas rejetés bien au contraire avec une très large majorité à 64% pour une extinction entre 1h00 et 4h00.
 - Les autres schémas, allant dans le sens d'une extinction sur une durée plus étendue, ne sont que très peu choisis (moins de 15%).

Enfin parmi les remarques et observations recueillies (question ouverte et libre rédaction) trois grandes familles de thématique ressortent :

- Les impératifs écologiques, (nuisances générées par un éclairage trop excessif et nécessité de réduire la consommation énergétique), ou financiers, (réduire pour la collectivité le coût de l'éclairage compte tenu de la flambée des prix de l'énergie), sont au cœur des préoccupations des répondants ;
- Mais avec un équilibre à trouver entre extinction de l'éclairage et sécurité. D'ailleurs, faut-il des solutions adaptées en fonction de la spécificité de chaque quartier ?

EVRY - VILLAGE

Agir pour l'animation de votre quartier, l'amélioration de son cadre de vie et de son environnement

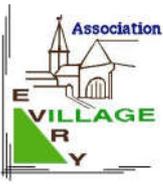
Association Loi de 1901 n° 0912006263,

Mairie annexe du village – Place du Général de Gaulle 91000 EVRY-COURCOURONNES

association@evry-village.com www.evry-village.com

Retrouvez-nous sur





- Des solutions alternatives complémentaires à celles proposées par l'enquête sont suggérées :
 - Priorité à donner à l'éclairage des piétons (les véhicules ayant un système d'éclairage propre, l'éclairage de la chaussée ne ressort pas comme une priorité). De plus, un éclairage qui aurait pour priorité les piétons pourrait provenir d'installations d'une hauteur moindre qu'actuellement ce qui serait bénéfique pour éviter un débordement sur les jardins.
 - Réduire également le nombre de points d'éclairage (par exemple, il y a un éclairage pléthorique dans l'avenue du Docteur Jones avec des pylônes sur les deux trottoirs alors que ce n'est pas le cas dans d'autres rues sans que cela nuise).
 - Faire des essais en ne laissant en service qu'un pylône sur deux.
 - Ajuster plus finement les heures d'éclairage et d'extinction.

Cette synthèse a été envoyée il y a quelques jours à Grand Paris Sud - dont c'est la compétence – ainsi qu'à la Mairie.

Nous leur proposons de travailler ensemble à partir des grandes lignes qui se dégagent de l'enquête pour mettre en place sur le quartier un autre schéma que le schéma actuel.

À ce jour, la Mairie est revenue vers nous en acceptant notre proposition. En revanche, nous sommes toujours en attente de la réponse de Grand Paris Sud.

Nous vous tiendrons informés régulièrement des évolutions de ce dossier.

**Pour le CA d'Evry-Village
Xavier BARÓ.
Président.**

EVRY - VILLAGE

Agir pour l'animation de votre quartier, l'amélioration de son cadre de vie et de son environnement

Association Loi de 1901 n° 0912006263,

Mairie annexe du village – Place du Général de Gaulle 91000 EVRY-COURCOURONNES

association@evry-village.com www.evry-village.com

Retrouvez-nous sur

